



SEPTEMBRE 2016

SEPTEMBRE 2016

Bienvenue à l'école Côte-du-Nord pour l'année 2016-2017.

A chaque mois, vous recevrez, par l'entremise du courriel, des informations relatives aux événements du mois, des dates importantes et des précisions sur le fonctionnement de l'école en général. Il est important que vous nous ayez donné votre adresse courriel. Dans le cas contraire, il est absolument nécessaire de la faire pour pouvoir recevoir les informations. Prière de transmettre vos coordonnées à la secrétaire, madame Jessica Collins-Simard, si ce n'est pas déjà fait.

Voici le calendrier des activités du mois de septembre 2016 que nous vous suggérons de conserver pour le mois.

Lundi 5 : Congé pour tous.

Mardi 13 : 19h Assemblée générale annuelle des parents

Vendredi 16 : **Journée pédagogique** prévue au calendrier scolaire.
Les enfants sont en congé de classe et le service de garde est ouvert.



Mardi 30 : JOURNÉE OFFICIELLE POUR LA DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE. IL EST IMPORTANT QUE VOTRE ENFANT SOIT EN CLASSE.

MERCREDI 28 PRISE DE LA PHOTO À L'ÉCOLE(DES DÉTAILS SUIVRONT)



Petites journées de septembre

Vendredi 2 septembre

Lundi 12 septembre

Mardi 20 et 27 septembre

(fin 14h42 pour les marcheurs seulement)

HORAIRE 2016-2017

Les retards sont **très dérangeants** pour les enfants ainsi que pour l'enseignant/e qui a déjà donné les consignes. Nous vous rappelons donc l'horaire de début des cours en avant-midi et en après-midi:

Administration

Veuillez prendre note que **l'administration est fermée entre 12 h à 13 h**. Si vous désirez venir chercher votre enfant durant ce temps, nous demandons votre collaboration afin d'arriver avant 12h.

AVANT-MIDI: accès à la cour à 8h15 et départ à 11h54.

APRÈS-MIDI: accès à la cour à 13h et départ à 15h37 (jours 3 et 8: départ à 14h42 pour les marcheurs seulement).

Les élèves marcheurs peuvent arriver dans la cour d'école à 8h15 le matin et 13h00 le midi. La surveillance n'est pas assurée avant.

SÉCURITÉ DES ENFANTS

Vous remarquerez la présence d'un brigadier adulte sur la rue des Groseillers et au coin de Hinchey. Des brigadiers enfants assumeront les autres endroits du corridor de sécurité. Nous vous demandons de vérifier régulièrement que vos enfants respectent les règles de sécurité sur le chemin de l'école.

STATIONNEMENT

L'interdiction d'utiliser le stationnement du personnel est maintenue pour les utilisateurs du service de garde. La **signalisation routière** sur le boulevard **Mont-Bleu** permet un arrêt de 30 minutes pour conduire et chercher son enfant. Nous vous demandons également de respecter les aires du débarcadère et la signalisation entourant la traverse de piétons sur le coin Des Groseillers et Hinchey.



En Bref à l'école Côte-du-Nord

IMPORTANT
30 SEPTEMBRE 2016

Le lundi 30 septembre aura lieu la déclaration d'effectifs dans toutes les écoles du Québec. C'est une date importante et tous les élèves devraient être présents lors de cette journée. En cas d'absence de l'enfant, le parent devra obligatoirement passer à l'école pour signer le document de déclaration de fréquentation. Merci de collaborer à cet exercice annuel



Message important aux parents des élèves marcheurs.

Si vous venez chercher votre enfant à l'école à la fin des classes à 11h55 ou à 15h40, le point de rencontre se fait à la barrière de la rue des Groseilliers ou Mont-Bleu. L'accès à l'administration ne sera pas possible et votre enfant quittera l'école par la porte côté cour.

Merci de collaborer à rendre l'école plus sécuritaire en respectant ce fonctionnement.

Message important aux parents du service de garde.

Par mesure de sécurité et pour permettre un meilleur contrôle de la circulation autour de l'école, nous vous demandons votre collaboration à ce qui suit : Vous pourrez venir chercher votre enfant à l'école à compter de 15h50 seulement à la fin de la journée. Entre la fin des classes et ce moment, votre enfant sera en transition entre la classe et le service de garde. Nous procédons aux déplacements des autres élèves de l'école.

ABSENCES

Il est important de toujours aviser le secrétariat lorsqu'un enfant s'absente de l'école et de mentionner la raison. Une note à l'agenda n'est pas suffisante. **Vous devez laisser un message au 819 771-9773 poste 1.**

Assiduité

Votre enfant doit arriver à l'école avant 8h30 et passer par la cour pour rejoindre son enseignant. Vous utilisez l'entrée principale si votre enfant est en retard seulement!

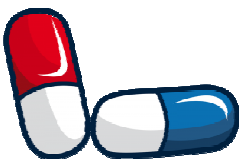
PRÉVENTION de la pédiculose

En ce début d'année scolaire nous aimerions nous rappeler qu'il est important de prévenir la propagation de poux. Nous vous demandons donc de vérifier régulièrement la tête de votre enfant. Les endroits où l'on retrouve le plus souvent les poux et les lentes sont l'arrière des oreilles et la nuque. Si vous découvrez des poux ou des lentes dans la tête de votre enfant, nous vous demandons d'aviser l'école ou le service de garde et bien évidemment faire les traitements recommandés à votre enfant. Merci de votre précieuse collaboration.

Médicaments dans les écoles

Voici la nouvelle procédure exigée par l'école et la commission scolaire concernant la prise de médicaments pendant les heures de classe.

1. C'est une mesure exceptionnelle;
2. Si votre enfant est malade, il doit rester à la maison;
3. Vous devez obligatoirement demander le formulaire d'autorisation, le compléter signé;
4. Aucun médicament ne sera donné sans l'autorisation;
5. Le formulaire et le médicament doivent être remis à Christelle Élément du service de garde..



Pour joindre le personnel de l'administration:

Téléphone: 819 771-9773 Télécopieur: 819 771-1556

→ **Mme Kim Anne De Champlain, directrice**

Poste: 802 701

Courriel: kim_anne.De_Champlain@cspo.qc.ca

→ **Mme Jessica Simard Collins, secrétaire**

poste: 802 700

Courriel: école.cote-du-nord@cspo.qc.ca

→ **Mme Sylvie Létang, agente de bureau**

Poste : 802 703

Courriel : sylvie.letang@cspo.qc.ca

